

Rapport annuel 2022, CAS Payerne

Chers amis

Au-delà du plaisir de nous rencontrer très régulièrement et de marcher ou de grimper ensemble, le Club Alpin Suisse offre un environnement exceptionnel. Les cabanes, le portail des courses, les descriptions, la formation, l'encadrement des jeunes et j'en passe. La réponse à la question « qu'est-ce que le CAS m'apporte ? », il n'est pas difficile du tout de répondre, même si les attentes sont très variables. A la question « qu'est-ce que j'apporte au CAS et à ma section » nos réponses devraient être « en tous les cas autant qu'il m'apporte ». Notre organisation est un exemple de participation et de collaboration. Sans cet apport, elle ne fonctionne simplement pas. C'est la raison pour laquelle je vais commencer mon rapport annuel par remercier tous les membres de notre sous-section pour vos apports multiples et variés qui ont rendu l'année 2022 possible. Si nous en sommes ici aujourd'hui, c'est que les apports de ses membres ont été suffisants : les chefs de courses et les participants, la commission du chalet et les gardiens, le comité et le chef du matériel, les chefs OJ/AJ et les parents, ainsi que tous les membres, par leur participation aux courses et aux activités. Merci à vous toutes et vous tous.

Au chapitre des événements marquants de cette année, je relève la mise sur pied de la randonnée du jumelage avec nos amis italiens de Rivarolo. 23 randonneurs ont participé au fabuleux tour du Wildhorn. L'amitié transalpine initiée il y a de nombreuses années par une poignée de membres visionnaire a été maintenue par 4 jours de vie commune. Personnellement, il s'agissait de ma première expérience de jumelage, mais je dois dire que j'en suis ressorti enthousiaste et pressé de pouvoir vivre la prochaine. Sylvie a effectué, avec l'aide d'Alain, un travail incommensurable de préparation qui a largement contribué au succès de la randonnée.

Notre mémorable « chalet des Grands » avait besoin d'une réfection ! Plus précisément le plancher du réfectoire qui a souffert de nos souliers à clous depuis plus de 30 ans ! La commission du chalet et toute son équipe de bénévoles ont réalisé les travaux de remplacement qui se sont avérés plus que nécessaires. La simple vue de ce plancher sous mes grosses chaussettes (il est interdit de porter les souliers dans le réfectoire) suffit à mesurer l'ampleur de ce travail.

Le mur d'escalade que la Ville de Payerne nous met à disposition (certes nous en avons payé une tranche) dans la halle des fêtes avait, comme le chalet, un grand besoin de nettoyage. Les voies ont été rénovées, les attaches changées et les prises nettoyées au savon pour augmenter la difficulté (peut-être ?). De nouvelles prises ont été achetées afin de pouvoir dès cet automne offrir à nos membres une soirée d'escalade dans d'excellentes conditions de sécurité, bien évidemment indispensables. Sylvie a conduit, avec un groupe de membres dévoués et efficaces, ce travail au cours de l'été. Rappelons également les journées des villes sportives de la ville de Payerne pendant laquelle les bénévoles engagés n'ont pas chômé au pied de notre mur d'escalade.

5 « semaines » clubistiques ont pu être organisées avec bonheur au cours de cette année (Pâques, Ascension, Pentecôte, été et automne). Un immense merci aux responsables qui se sont investis sans compter pour pouvoir rendre ces expéditions possibles : le bénéfice de ces sorties de plusieurs jours est nettement mesurable sur la participation et les très bonnes relations que nous entretenons au sein de la section.

Au titre des satisfactions, j'aimerais saluer une participation régulière et croissante de jeunes membres lors de nos sorties d'escalade plus engagées. Ceci permet d'encourager et de soigner la formation dans nos rangs avec à terme le renouvellement de cheffes et de chefs de course à même de superviser des sorties à caractère ambitieux. Nous nous devons de soigner cette perspective car nous parlons ici de l'avenir pour notre sous-section.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre stamm ne fonctionne plus de manière idéale. Le COVID et le changement des habitudes est passé par là ! Pour couronner le tout, notre chère Marie-Jeanne, tenancière de la « Reine Berthe » a décidé de quitter son établissement pour une retraite plus que méritée. Ceci n'arrange pas nos affaires dans la mesure où le stamm n'est bien entendu plus disponible depuis le mois de mars 2023. Le comité est conscient de cet état et a débuté une réflexion qui dépasse la simple désignation d'un local. Quels rôles voudrions-nous donner à un tel endroit ? Quelle sont les autres occasions de rencontre que nous offrons à nos membres ? Les questions sont nombreuses et je serais très curieux de pouvoir vous entendre à ce sujet lors de la séance des remarques et des questions.

Au nom du comité, je vous remercie nos membres de leurs présences et de leur participation active lors de l'année 2022.

Philippe Joye, Président CAS Payerne, le 22-04-2023